



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 10 mars 2026 à 19h00 dans la salle de la mairie

- Travaux de voirie 2026
- Vote compte de gestion 2025
- Vote compte administratif 2025
- Vote de l'affectation du résultat 2025
- Vote des taux des impôts directs locaux 2026
- Vote du budget primitif 2026
- Questions et informations diverses

Le Maire, Charlie GILLET

